

Acteurs en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (secteur IBC)



CONTENU

Contenu basé sur 3 grands domaines de compétences :

- Être capable de se situer en tant qu'acteur PRAP
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise

☺ PUBLIC

Salariés d'entreprise

€ TARIFS

Intra entreprise : nous consulter
A partir de :
350€ HT/personne en inter

📖 AGENDA

Voir [a2s - conseil.fr](http://a2s-conseil.fr)

🕒 DURÉE

21h de formation

👤 FORMATEURS

Formateur certifié par l'INRS

♀ PARTICIPANTS

Minimum : 4
Maximum : 10

OBJECTIFS

- Former les salariés à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
- Rendre le salarié acteur de sa propre prévention :
 - Identifier les risques de son activité
 - Observer et analyser les situations dangereuses
- Participer à la maîtrise des risques

☺ **100% de réussite**

MODALITÉS D'ANIMATION

Alternance de diverses méthodes pédagogiques :

- *Heuristique, interrogative, didactique, expositive, démonstrative, ludique, applicative.*

Avec techniques pédagogiques variées :

- *Brainstorming, questionnaire, quizz, travaux de sous – groupe, apprentissage, démonstration.*
- *Adaptation pédagogique aux besoins des stagiaires.*



HABILITATION N°

1457372/Prap-IBC-02/0/04

SUPPORT

- Cette formation est basée sur les documents de l'INRS :

Référentiel V8 – 04/2019

VALIDATION

- Cette formation sera validée par un contrôle continu et une épreuve certificative (grille de certification PRAP du référentiel INRS)
- Une attestation de formation validant les compétences sera remise aux stagiaires. Le certificat PRAP a une validité de 2 ans.

PRE – REQUIS

Aucun



Notre centre et nos formations sont accessibles aux Personnes à Mobilité réduite.

L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référent

